

## Notice d'utilisation

### **Les formulaires sont à compléter à l'écran avant impression**

Transmettre les documents par courrier et une copie par mail à [interop\\_assistance@banque-france.fr](mailto:interop_assistance@banque-france.fr)

Les formulaires à portée contractuelle sont à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour toute demande complémentaire, contacter INTEROP-Assistance par email ou par téléphone au 01 42 92 33 44

(1)Le traitement de la demande sera signalé à ce courriel

(2)Un GLN doit comporter 13 caractères. Il doit commencer par le préfixe d'entreprise attribué par GS1 à l'adhésion GENDI et se terminer par un caractère de contrôle conforme aux spécifications GS1.

Un outil en ligne permet de calculer cette clé : (utiliser le champ GTIN13)

[http://www.gs1.org/barcodes/support/check\\_digit\\_calculator#gtin](http://www.gs1.org/barcodes/support/check_digit_calculator#gtin)

(3)Le rappel des données suivantes n'est pas nécessaire. La demande de suppression entraîne la résiliation de l'accès INTEROP, la suppression des correspondants locaux, des utilisateurs et des signatures

(4)Correspondant central possédant au moins un correspondant local assurant le conditionnement des colis avant remise BdF

(5)Correspondant central possédant au moins un correspondant local assurant la fonction de présentation ou de prélèvement physique des colis au guichet BdF

(6)Cette adresse email recevra les informations de la part d'Interop-Assistance sur les incidents ou les changements.

Il est conseillé d'utiliser une boîte email générique ou partagée.

(7)Un courriel sera transmis sur cette boîte lors de la réception de commande de numéraire en attente de signature

(8)Correspondant procédant au conditionnement des colis avant remise BdF

(9)Correspondant assurant la fonction de présentation ou de prélèvement physique des colis au guichet BdF

(10)Rôles exercés dans les transactions de numéraire

(11)L'AC doit être conforme à la PAC du CFONB ou reconnue par la Banque de France

(12)Obligatoirement de type client

(13)L'AC doit être conforme à la PAC du CFONB ou reconnue par la Banque de France

(14)Correspondant d'appartenance de l'utilisateur

(15)Correspond au(x) rôle(s) exercé(s) à l'occasion d'une transaction de numéraire. Les profils sont cumulables

(16) Ce code sera demandé lors de la révocation du certificat et lors du retrait d'un certificat logiciel. Préciser un code identique dans le cas d'une demande d'une carte à puce contenant plusieurs certificats (authentification et signature).

(17) Les identifiants et signatures devront être différents en homologation et production.

**Établir une demande distincte pour chaque environnement.**

(18) Les libellés longs et courts sont affichés sur les écrans Interop : mentionner des libellés explicites, privilégier les minuscules.

Exemple :        Libellé long : Banque de Crédit et d'Épargne - Normandie  
                      Libellé court : BDCE - Normandie

(19) Courrier électronique pour le retrait d'un certificat logiciel, un mél sera transmis à cette adresse pour se connecter sur le site internet BdF permettant de générer la clé privée et de retirer le certificat.

(20) Nom et prénom de l'utilisateur: le caractère underscore ( \_ cf touche 8), et les chiffres ne sont pas autorisés

Pour un utilisateur en homologation, suffixer le prénom par "-TEST"

Exemple: "JEROME-TEST".

FIN DE DOCUMENT